PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002
Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur

FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

N° CM-24-P-035

Valable 5 ans à compter du 03/07/2024

Matériau présenté par :

BOELAERT & MOENS BV HERZELE

Hoogstraat 177

9550 HERZELE

Nature des essais :

Essai au brûleur électrique
Essai de persistance de flamme
Essai de gouttes

Rapport d'essais :

FE 2360133-0833 et FE 24-0087-0500 du 03/07/2024

Marque commerciale : **MIKADO FR**

Description sommaire: *Le détail de la description du produit est indiqué dans le(s) rapport(s) d'essai en appui cité(s) ci-dessus.*

- Type de support Tissé
- Composition 100% Polyester FR
- Masse surfacique 250 g/m²
- Epaisseur 0,6 mm
- Coloris Tous coloris
- Usage Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux,...

Classement M1

Ce classement est valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE.

Durabilité du classement Non limitée a priori

Conditions d'entretien : selon préconisation du client

Domaine d'application: Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Ces conclusions ne portent que sur les performances de réaction au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Siège social
10, rue Galilée
S 81050 Champs-sur-Marne
77447 Marne-La-Vallée Cedex 2
Tél +33 (0)1 72 84 97 84

Bordeaux
Allée de Boutaut – BP 227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE FR 14 775 680 903

Champs-sur-Marne, le 18/04/2024

Technicien d'essais du Laboratoire Feu — **Cyril FLEURIER**

Responsable Technique Feu — **Justine MARQUET**

Ce document comprend 1 page pour le procès-verbal de classement et 6 pages annexées pour le rapport d'essais

Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s)